

EN CHIFFRES

Le plan "anti-déchets" annoncé en avril par le gouvernement prévoit de créer une filière de récupération et de recyclage des mégots de cigarette. Un enjeu loin d'être anecdotique. Entre **20 et 30 milliards de mégots** sont jetés par terre chaque année en France (on estime qu'un mégot sur deux est jeté au sol sur les quelque **44 milliards de cigarettes** vendues en France chaque année, hors marché noir). Un mégot met de **10 à 15 ans** pour disparaître dans la nature. Un mégot contient environ

4 000 substances chimiques toxiques pour l'environnement et/ou cancérigènes. Jeté dans la mer ou charrié par la pluie dans les cours d'eau, un seul mégot peut polluer jusqu'à **500 litres d'eau**. En 2017, l'association Surfrider a ramassé plus de **28 000 mégots** sur les plages de Méditerranée occidentale lors des nettoyages des plages. Les mégots représentent plus d'un quart des déchets collectés par l'association. **20 plages sans tabac** en Corse pour l'été 2018 (17 en Corse-du-Sud et 3 Haute-Corse)

DÉVELOPPEMENT DURABLE



/PHOTO S. SPITERI